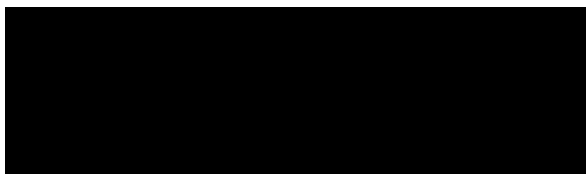


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, 1^{er} mars 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.480



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 31 janvier dernier, visant à obtenir toutes les réorganisations de services planifiées ainsi que tous les corridors de transfert prévu dans le réseau de la santé et des services sociaux entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 janvier 2024 ventilés par régions, par installation, par secteur d'activité et par motifs justifiant ces réorganisations.

Vous trouverez ci-joint des documents concernant les découvertures au niveau des services d'urgence et au niveau des services obstétricaux. Toutefois, veuillez noter que les données sont disponibles seulement depuis le 1^{er} avril 2021 et non depuis le 1^{er} janvier 2021.

Par ailleurs, en ce qui concerne les découvertures en spécialités, le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient pas de compilation exhaustive pour répondre à ce point de la demande. En effet, pour répertorier les renseignements, il faudrait effectuer la vérification des 52 tableaux annuels des 14 établissements de santé pour les 3 dernières

... 2

années, ce qui représenterait une somme de travail qui pourrait nuire à la réalisation des activités du Ministère. Par conséquent, nous ne pouvons vous communiquer les documents demandés conformément aux articles 15 et 137.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ., c. A-2.1.

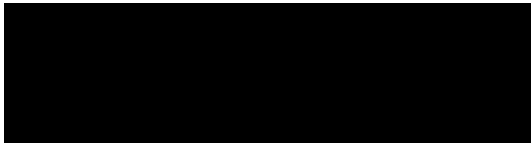
Également, vous trouverez au site Internet la situation en temps réel des réorganisations planifiées en santé :

[Réorganisations planifiées en santé | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://reorganisations.santepubliquequebec.com)

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p.j. 2